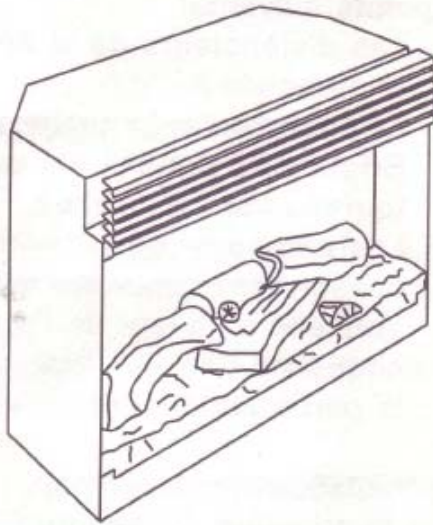


 **Dimplex**

D'AMÉRIQUE DU NORD LTÉE

GUIDE PRATIQUE DE L'UTILISATEUR DU FOYER ÉLECTRIQUE DIMPLEX



Chère cliente,

Cher client,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi le foyer électrique fabriqué par Dimplex North America Ltd.

Au fil des ans, vous accumulerez de précieux souvenirs dans la chaleur et le confort qui émanent de votre foyer. Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit pour être la toile de fond de ces moments très particuliers.

7204820100 REV02

GUIDE DE CONSULTATION RAPIDE POUR LE FOYER ÉLECTRIQUE DIMPLEX

1) Avant de l'installer, branchez votre foyer dans une prise de courant pour vérifier les points suivants:

- Les disjoncteurs de la prise de courant sont-ils enclenchés?
- La commande de luminosité de la flamme (<< Flame Brightness Control >>) est elle complètement tournée vers la droite?
- Les ampoules de votre foyer sont-elles desserrées? (pour les vérifier, suivez les directives données à l'avant de l'appareil pour emplacer les ampoules. Vérifiez également les deux ampoules à la partie supérieure de votre foyer.)

2) L'élément chauffant de votre foyer peut produire une légère odeur inoffensive lors de la première utilisation. Cette odeur tout à fait normale est produite lors du chauffage initial des pièces internes de l'élément et devrait disparaître de façon permanente.

3) Si votre élément chauffant n'émet pas de chaleur, assurez-vous que l'interrupteur est réglée à MARCHE (<<ON>>) et que le thermostat est complètement tourné vers la droite. S'il ne fonctionne toujours pas, éteignez l'appareil pendant 5 minutes, puis essayez de nouveau. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la page 5 de votre Guide d'utilisation pratique.



DIRECTIVES IMPORTANTES

CONTENU

PAGE

- 1 DIRECTIVES IMPORTANTES
- 2 CHOIX ET PRÉPARATION DU LIEU
- 4 INSTALLATION DU FOYER ENCASTRÉ
- 5 MODE DE FONCTIONNEMENT
- 6 ENTRETIEN
- 9 GARANTIE/ACCESSOIRES

REMARQUE : Lisez attentivement les instructions de sécurité et les avertissements avant d'utiliser l'appareil. Les instructions de sécurité et les avertissements sont indiqués par des symboles et des pictogrammes. Les symboles et pictogrammes sont expliqués dans le chapitre 9. Les instructions de sécurité et les avertissements sont également indiqués dans le chapitre 9.

DIRECTIVES IMPORTANTES

VEUILLEZ CONSERVER CE GUIDE POUR LE CONSULTER AU BESOIN

Pour utiliser des appareils électriques, il faut toujours prendre des précautions de base pour réduire les risques d'incendie, de décharge électrique et de blessures, y compris les suivantes:

1. Lire toutes les directives avant d'utiliser ce foyer.
2. Lorsqu'il est en marche, ce foyer dégage de la chaleur. Pour éviter les brûlures, éloigner la peau nue de toutes les surfaces chaudes. La grille située directement sur le devant de la prise de l'élément chauffant devient chaude lorsque l'appareil fonctionne. Tenir toutes les matières combustibles, comme les meubles, oreillers, literie, papiers, vêtements et rideaux, à au moins 0,9 m (3 pi), du devant.
3. Il faut prendre des précautions extrêmes lorsque tout appareil chauffant est utilisé par, ou près, des enfants ou des personnes handicapées et en tout temps, lorsque le foyer fonctionne sans surveillance.
4. Toujours débrancher le foyer après usage.
5. Ne pas faire fonctionner le foyer si le cordon (ou la fiche) est endommagé, si l'élément chauffant fonctionne mal, ou si le foyer a été échappé ou endommagé d'une façon quelconque. Retourner le foyer à un centre de service autorisé pour le faire examiner ou pour faire effectuer un réglage ou une réparation d'ordre électrique ou mécanique.
6. Ne pas utiliser à l'extérieur.
7. Ce foyer n'est pas conçu pour être placé dans une salle de bain, une aire de lavage ou tout autre lieu intérieur du genre. Ne jamais placer le foyer à un endroit où il pourrait tomber dans la baignoire ou dans un autre contenant d'eau.
8. N'installez pas le foyer directement sur un tapis ou une surface similaire qui pourrait restreindre la circulation de l'air sous le foyer.
9. Ne pas passer le cordon sous un tapis et ne pas le couvrir d'un moquette, d'un chemin de couloir ou autre revêtement de sol. Placer le cordon hors des endroits passants où il risquerait de faire trébucher les gens.
10. Pour débrancher le foyer, tourner les commandes à l'arrêt (off), puis retirer la fiche de la prise.
11. Ne pas insérer ou laisser pénétrer tout corps étranger dans une ouverture de ventilation ou d'échappement, car ceci pourrait causer une décharge électrique ou un incendie ou encore, endommager l'élément chauffant.
12. Afin de prévenir les risques d'incendie, ne jamais bloquer d'aucune façon les ouvertures d'entrée et d'échappement. Ne pas utiliser sur des surfaces molles comme un lit, car ceci pourrait bloquer les ouvertures.
13. Tous les éléments chauffants électriques sont munis de pièces internes qui deviennent chaudes ou créent des étincelles. Ne pas utiliser dans un endroit où sont utilisés ou rangés de l'essence, de la peinture ou des liquides inflammables, ni dans un endroit où l'appareil sera exposé à des vapeurs inflammables.
14. Ne pas modifier ce foyer. Utiliser l'appareil uniquement tel que décrit dans le manuel. Toute utilisation non recommandée par le fabricant pourrait provoquer un incendie, une décharge électrique ou des blessures.
15. Éviter d'utiliser un cordon de rallonge, car il pourrait surchauffer et provoquer un incendie. Toutefois, s'il faut utiliser un cordon de rallonge, choisir un cordon d'un calibre d'au moins 16 AWG et d'une puissance d'au moins 1875 watts.
16. Ne pas brûler de bois ni autres matériaux dans le foyer.
17. Ne pas frapper la vitre du foyer.
18. Toujours faire appel à un électricien qualifié pour installer de nouveaux circuits ou de nouvelles prises.
19. Toujours utiliser une prise polarisée avec mise à la terre et protégée d'un fusible.
20. Toujours utiliser la protection de mise à la terre accidentelle lorsqu'elle est exigée par le code de l'électricité.
21. Toujours débrancher l'appareil avant de le nettoyer, de l'entretenir ou de le déplacer.
22. Pour transporter ou ranger le foyer et le cordon, choisir un endroit sec, loin de toute vibration excessive et de risque de dommage.

REMARQUE: Procédures et techniques considérées suffisamment importantes pour les faire ressortir du texte.

ATTENTION: Procédures et techniques qui, si elles ne sont pas respectées soigneusement, pourraient endommager l'appareil.

AVERTISSEMENT: Procédures et techniques qui, si elles ne sont pas respectées soigneusement, pourraient causer une blessure grave, une maladie ou même la mort.

CHOIX ET PRÉPARATION DU LIEU

Cette section fournit des directives détaillées et faciles à suivre sur la façon de choisir et préparer le lieu où sera installé le foyer encastré dans:

- un foyer existant
- une nouvelle construction dans un mur
- un nécessaire de contour-garniture de Dimplex ou dans un contour sur mesure

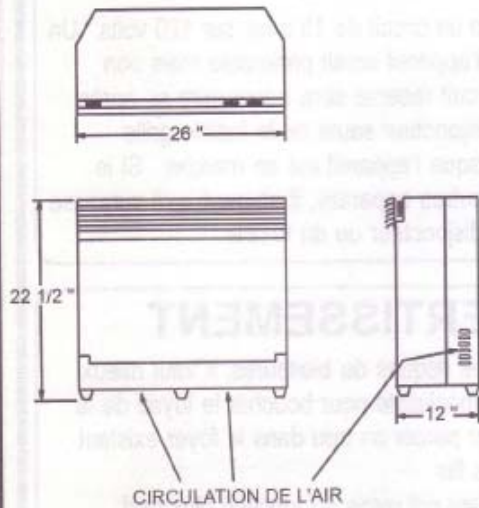


FIGURE 1

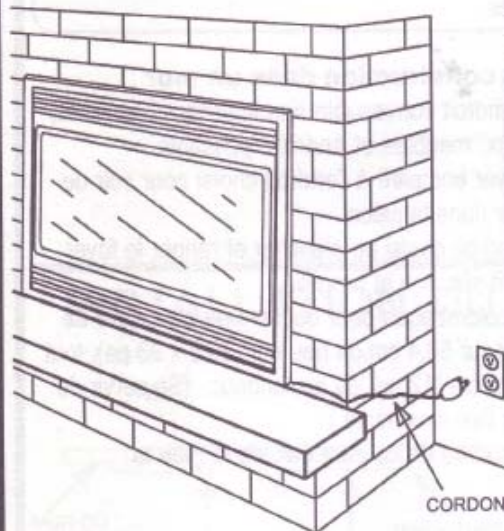


FIGURE 2

REMARQUE

• Le foyer encastré est offert entièrement assemblé et câblé. Certains outils seront peut-être nécessaires pour préparer le lieu et assembler/installer la garniture.

• Le foyer encastré mesure 66 cm (26 po) de largeur, 57,2 cm (22,5 po) de hauteur et 30,5 cm (12 po) de profondeur. (FIGURE 1) Pour faciliter l'installation, laissez un jeu de 0,6 cm (1/4 po) autour du foyer.

• Ce foyer encastré n'a PAS besoin de ventilation.

REMARQUE

Trois pieds en caoutchouc procurent le dégagement nécessaire à la circulation de l'air sous le foyer (FIGURE 1). N'INSTALLEZ PAS LE FOYER DIRECTEMENT SUR UN TAPIS OU UNE SURFACE SIMILAIRE QUI POURRAIT RESTREINDRE LA CIRCULATION DE L'AIR. Si vous installez le foyer sur un tapis, placez sous le foyer une pièce plane fabriquée à l'aide d'un matériau solide. Assurez-vous que les trois pieds du foyer reposent solidement sur cette surface.

■ Foyer existant :

1. Sceller les tirages et les événements à l'aide d'un isolant non fibreux, afin d'empêcher les débris de cheminée de tomber sur le foyer encastré. Ne pas installer dans un foyer existant soumis à l'humidité.
2. Boucher le dessus du tuyau de la cheminée pour empêcher l'eau d'y pénétrer.
3. Planifier la source de courant électrique (voir la remarque 1).
4. Le cordon peut longer le devant du foyer pour se rendre à une prise située à proximité. (FIGURE 2)

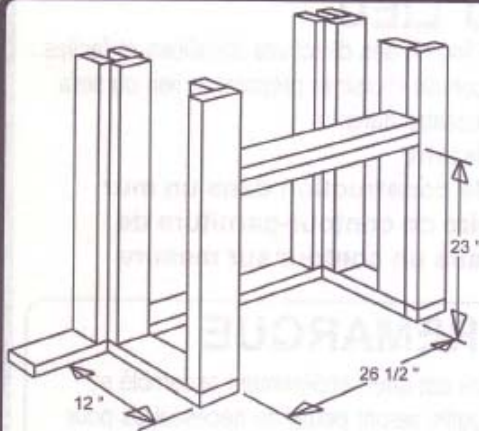


FIGURE 3

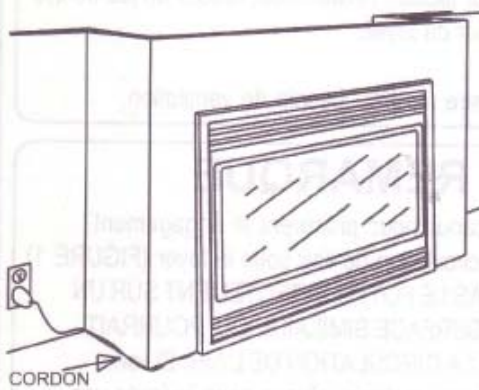


FIGURE 4

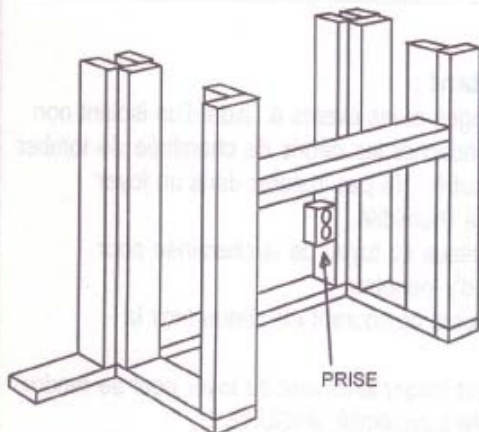


FIGURE 5

REMARQUE 1

• L'appareil exige un circuit de 15 amp. sur 120 volts. Un circuit réservé à l'appareil serait préférable mais non essentiel. Un circuit réservé sera nécessaire si, après l'installation, le disjoncteur saute ou le fusible grille régulièrement lorsque l'appareil est en marche. Si le circuit compte d'autres appareils, il se peut qu'il surpasse la puissance du disjoncteur ou du fusible.

AVERTISSEMENT

- Pour prévenir les risques de blessures, il vaut mieux faire appel à un spécialiste pour boucher le tuyau de la cheminée ou pour percer un trou dans le foyer existant pour y passer les fils.
- Si le foyer existant est remis en fonction plus tard (exemple pour chauffer au bois), il devra être inspecté par le service du bâtiment de la région avant d'en reprendre l'usage, afin de réduire les risques d'incendie et de blessures.

■ Nouvelle construction dans un mur :

1. Choisir un endroit convenable non soumis à l'humidité, loin des rideaux, meubles et endroits passants.
2. Placer le foyer encastré à l'endroit choisi pour voir de quoi il aura l'air dans la pièce.
3. Marquer l'endroit choisi au plancher et ranger le foyer dans un endroit sûr, sec et propre.
4. Utiliser les colombages pour cadrer une ouverture de 67,3 de largeur sur 58,4 cm de hauteur (26,5 x 23 po), tout en laissant 30,5 cm (12 po) de profondeur. (Se servir de la FIGURE 3 à titre d'exemple.)
5. Planifier la source de courant électrique (voir la remarque 1).

Option n° 1 - Le cordon passe derrière la garniture et longe le mur jusqu'à la prise située près du foyer. (FIGURE 4)

Option n° 2 - On peut installer une nouvelle prise à l'intérieur du nouveau cadrage. (FIGURE 5)

AVERTISSEMENT

• La construction et le câblage de la prise électrique doivent être conformes aux codes locaux du bâtiment et aux autres règlements applicables, afin de réduire les risques d'incendie, de décharge électrique et de blessures.

■ Nécessaire de contour-garniture de Dimplex ou de contour sur mesure:

1. Choisir un endroit convenable non soumis à l'humidité, loin des rideaux, meubles et endroits passants.
2. Placer le foyer encastré à l'endroit choisi pour voir de quoi il aura l'air dans la pièce.
3. Pour faciliter le raccordement électrique, il se peut qu'il soit plus pratique de rapprocher le foyer encastré d'une prise existante (voir la remarque 1).
4. Ranger le foyer dans un endroit sûr, sec et propre.
5. Assembler le nécessaire de contour (consulter les directives fournies avec le nécessaire) ou construire un contour sur mesure dans une ouverture de 67,3 de largeur sur 58,4 cm de hauteur (26,5 x 23 po), tout en laissant 30,5 cm (12 po) de profondeur.

AVERTISSEMENT

• Ne pas tenter d'effectuer soi-même le câblage vers une nouvelle prise ou un nouveau circuit. Pour réduire les risques d'incendie, de décharge électrique et de blessures, confier ce travail à un électricien possédant son permis.

INSTALLATION DU FOYER ENCASTRÉ

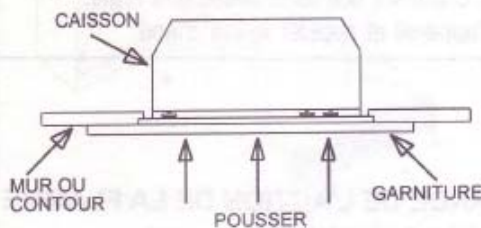


FIGURE 6

Cette section fournit des directives détaillées pour l'installation du foyer encastré.

1. Installer le nécessaire de garniture sur le devant du foyer en plaçant la garniture et en la poussant ensuite bien droit contre le caisson.
2. S'assurer que l'appareil est à l'arrêt (OFF). (Consulter la section du mode de fonctionnement.)
3. Brancher le foyer dans une prise de 15 amp. sur 120 volts. Si le cordon ne rejoint pas la prise, on peut utiliser un cordon de rallonge coté pour au moins 1875 watts.
4. Pousser le caisson en place de façon que la garniture repose contre le contour fini ou la surface du mur. (FIGURE 6)
5. Au besoin, assurer l'aplomb de l'appareil en utilisant des cales de bois (non fournies). (FIGURE 7)

AVERTISSEMENT

- S'assurer que le cordon ne soit pas pincé ou contre un bord tranchant et ne pende pas et toujours le ranger ou le fixer de façon que personne ne puisse trébucher, afin de réduire les risques d'incendie, de décharge électrique ou de blessures.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Cette section explique le mode de fonctionnement de chaque commande pratique.

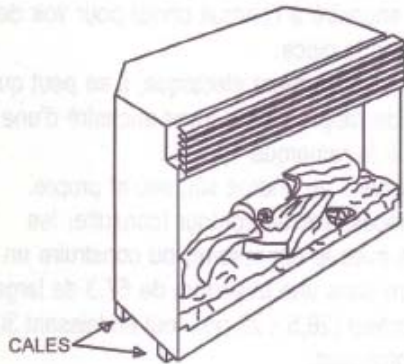


FIGURE 7

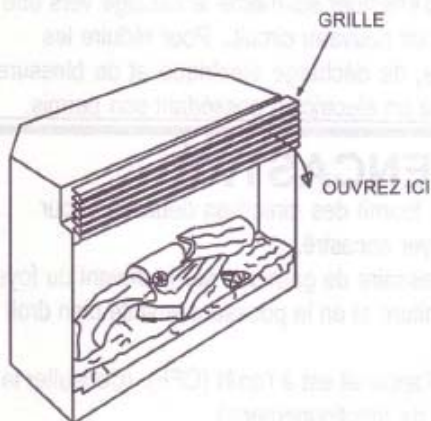


FIGURE 8

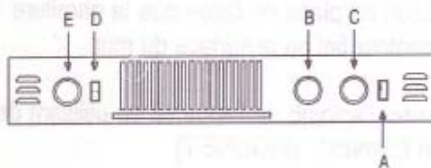


FIGURE 9

1. Pour avoir accès aux commandes, ouvrir la grille supérieure en la tirant près du haut, vers soi et vers le bas. (FIGURE 8)

2. Pour localiser les commandes, voir la FIGURE 9.

A. INTERRUPTEUR DE MARCHE/ARR T

L'interrupteur de MARCHE/ARR T fournit le courant pour toutes les fonctions du foyer (chaleur/flamme).

RÉGLAGE DU RUPTEUR DE TEMPÉRATURE

Cet appareil est muni d'un thermostat qui commande la température de la pièce en mettant l'élément chauffant en marche et à l'arrêt. L'élément chauffant est protégé par un dispositif de sécurité qui l'empêche de surchauffer. En cas de surchauffe, un rupteur automatique ferme l'élément qui ne se remettra pas en marche sans être réglé. Pour le régler, mettre l'INTERRUPTEUR DE MARCHE/ARR T à ARR T et attendre 5 minutes avant de le remettre en marche.

ATTENTION

- Si l'élément chauffant doit sans cesse être réglé, débrancher l'appareil et appeler le marchand.

B. COMMANDE DE L'ACTION DE LA FLAMME

(certains modèles seulement)

Tourner ce bouton de commande pour régler la vitesse de la flamme au niveau désiré.

C. COMMANDE DE LA LUEUR DE LA FLAMME

Tourner ce bouton de commande pour hausser ou réduire la lueur de la flamme et de la braise.

D. INTERRUPTEUR MARCH/ARRÊT DE ELEMENT CHAUFANT

L'interrupteur marche/arrêt de élément chauffant fournit le

courant à l'élément lorsque l'interrupteur de marche/arrêt principal (A) est en marche.

E. THERMOSTAT

Pour régler la température au niveau désiré, tourner le bouton du thermostat dans le sens horaire au maximum pour faire démarrer l'élément chauffant. Lorsque la pièce atteint la température désirée, tourner le bouton du thermostat dans le sens antihoraire jusqu'au déclic sonore. Le laisser à cette position pour maintenir la pièce à cette température. Pour obtenir plus de chaleur, tourner à nouveau le bouton dans le sens horaire jusqu'au déclic sonore, ce qui actionnera l'élément chauffant. Pour fermer l'élément, tourner le bouton au maximum dans le sens antihoraire.

REMARQUE

- L'élément chauffant peut émettre une légère odeur sans danger lorsqu'il est mis en marche pour la première fois. Ceci est une condition normale causée par l'échauffement initial des pièces internes, qui ne se reproduira plus.

3. Pour dissimuler les commandes, remettre la grille en place.

ENTRETIEN

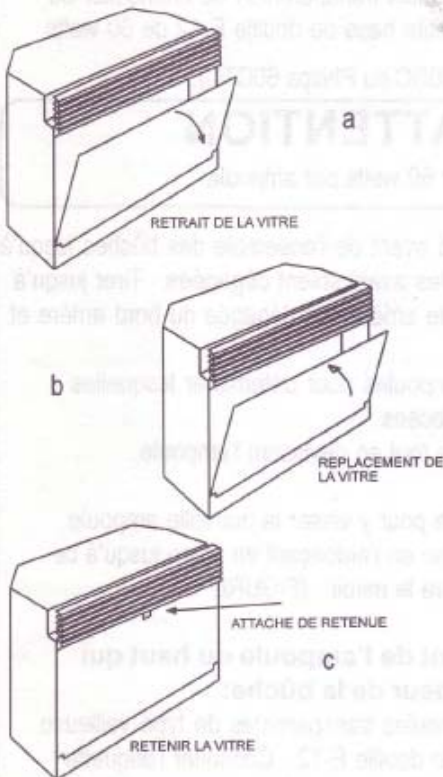


FIGURE 10 (a,b,c)

AVERTISSEMENT

- Débrancher l'appareil avant d'en effectuer le nettoyage ou l'entretien, afin de réduire les risques d'incendie, de décharge électrique ou de blessures.

■ Remplacement des ampoules:

REMARQUE

- Laisser refroidir les ampoules durant au moins 5 minutes avant d'y toucher, afin d'éviter toute brûlure accidentelle.

Il faut remplacer les ampoules si on remarque une section foncée dans la flamme ou si les bûches perdent de leur clarté et de leur netteté. Il y a deux ampoules au haut de l'ouverture pour illuminer l'extérieur des bûches et quatre ampoules sous les bûches pour créer l'effet de la flamme et de la braise.

Outils requis: Tournevis à tête plate

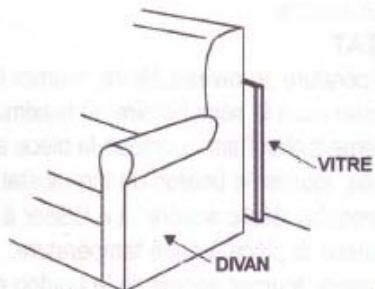


FIGURE 11
Exemple d'un lieu de rangement sûr.

Pour ouvrir la section des ampoules:

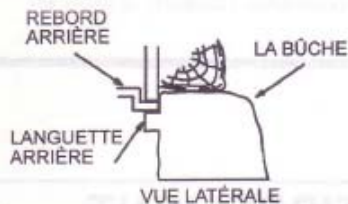
1. Retirer la garniture en la retirant droit vers soi.
2. Retenir la vitre en place tout en enlevant les pinces de retenue, tel qu'illustré à la FIGURE 10 (a, b, c).
3. Soulever la vitre hors du foyer et la ranger dans un endroit sûr (FIGURE 11).

ATTENTION

- Même si la vitre est faite de verre sécuritaire, elle peut se briser si elle est poussée, frappée ou échappée. Manipuler la vitre avec soin.

Conseils pratiques

Il vaut mieux remplacer toutes les ampoules du même coup, si elles s'approchent de la fin de leur durée cotée. En remplaçant tout le groupe d'ampoules, on réduit la fréquence d'ouverture de l'appareil pour le remplacement des ampoules.



VUE LATÉRALE

• Remplacement des ampoules du bas qui créent l'effet de flamme et de braise:

Exigences: 4 ampoules transparentes de chandelier ou candélabre avec petite base de douille E-12 de 60 watts chacune (ex.: GE 60BC ou Philips 60CTC).

ATTENTION

- Ne pas dépasser 60 watts par ampoule.



FIGURE 12

1. Soulever le bord avant de l'ensemble des bûches jusqu'à ce que les languettes avant soient dégagées. Tirer jusqu'à ce que les languette arrière soit dégagée du bord arrière et soulever.

2. Examiner les ampoules pour déterminer lesquelles doivent être remplacées.

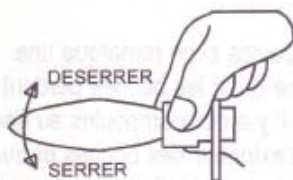
3. Retenir la douille tout en dévissant l'ampoule. (FIGURE 13)

4. Retenir la douille pour y visser la nouvelle ampoule.

5. Replacer la bûche en l'enfonçant en place jusqu'à ce qu'elle repose contre le miroir. (FIGURE 12)

• Remplacement de l'ampoule du haut qui illumine l'extérieur de la bûche:

Exigences: 2 ampoules transparentes de type veilleuse avec petite base de douille E-12. Consulter l'étiquette apposée à côté des lampes supérieures pour connaître la puissance appropriée au modèle.



RETIRER ET REMPLACER L'AMPOULE EN RETENANT LA DOUILLE

FIGURE 13

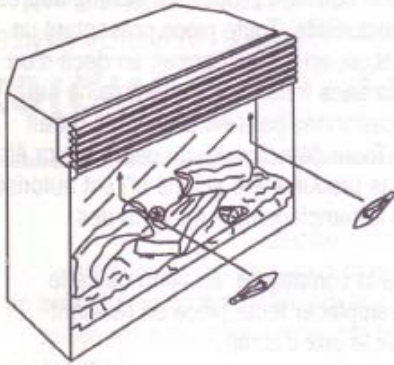


FIGURE 14

ATTENTION

- Ne pas dépasser 15 watts par ampoule.

1. Examiner les ampoules pour déterminer si elles (FIGURE 14).
2. Retenir la douille tout en dévissant l'ampoule. (FIGURE 13)
3. Retenir la douille pour y visser la nouvelle ampoule.

• Réassemblage de la section des ampoules

1. Replacer la vitre et la retenir en place par le haut. (FIGURE 12)
2. Fixer les attaches pour retenir la vitre en place. (FIGURE 10)

■ Nettoyage de la vitre:

La vitre est nettoyée à l'usine durant l'assemblage de l'appareil. Au cours de l'expédition, de l'installation, de la manipulation, etc., la surface de la vitre peut capter des particules de poussière qui peuvent s'enlever en passant délicatement sur la vitre un chiffon sec bien propre.

Pour enlever les empreintes de doigts et autres marques, nettoyer la vitre à l'aide d'un chiffon humide et d'un nettoyant à vitre de qualité. Sécher entièrement la vitre à l'aide d'un chiffon non moussant ou d'essuie-tout.

ATTENTION

- Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs sur la surface de la vitre et ne pas vaporiser de liquides directement sur toute surface.

Conseils pratiques

Attendre qu'il soit temps de changer les ampoules pour nettoyer l'intérieur de la vitre.

DIRECTIVES TÉLÉCOMMANDE

1. Brancher le foyer dans la prise située sur le côté du récepteur.
2. Brancher le récepteur dans la prise murale.
3. Poser la pile de 9 volt dans l'émetteur.

REMARQUE

- Pour utiliser la télécommande, placer l'interrupteur principal du foyer à la position MARCHE.
- La télécommande de MARCHE/ARRÊT fonctionne jusqu'à une distance de 15.4 (50pi).
- La télécommande de MARCHE/ARRÊT peut actionner la plupart des autres appareils électriques (téléviseur, stéréo, et lampe).

ATTENTION

- S'utilise uniquement à l'intérieur, dans un lieu sec.
- Convient aux appareils électriques d'une charge résistive de 15 amp. ou une charge inductive de 1/3 c.v.
- C.A. 120 volts seulement.

GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS

Produits visés par cette garantie limitée

Cette garantie limitée s'applique aux modèles suivants des foyers électriques Dimplex que vous venez d'acheter : **6901180100, DFP6511O, DFP6511W, DFP6744O, DFB5015, EF2602, EF2604, EMP-BK-200-O, EMP-BK-200-M, EMP-100-O, EMP-100-W, DMP-2201-LO, EMP-KS200-O, EMP-KS300-M, DMP2000CC, DMP2000CB, SF2603, BF5000NT, SMP-100-W, SMP-100-O, SMP-BK200-O, SMP-BK200-M, SMP-252C-O, SMP-252C-W, SMP-KS200-O, SMP-KS300-O, SMP-KS300-M** ainsi qu'aux manteaux et garnitures Dimplex que vous venez d'acheter. Cette garantie limitée ne s'applique qu'aux achats effectués dans l'une des provinces du Canada, à l'exception du Yukon, du Nunavut ou des Territoires du Nord-Ouest, ou effectués dans l'un ou l'autre des 50 états des États-Unis (et du District de Columbia) à l'exception de Hawaii et de l'Alaska. Cette garantie limitée s'applique uniquement à l'acheteur original du produit et ne peut être transférée.

Produits non couverts par cette garantie limitée

Les ampoules ne sont pas couvertes par cette garantie limitée et sont la responsabilité exclusive du propriétaire/acheteur. Les produits achetés au Yukon, au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Hawaii ou en Alaska ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Les produits achetés dans ces provinces, états ou territoires sont vendus TEL QUEL sans quelque garantie ou condition que ce soit (y compris, notamment, les garanties ou conditions implicites de qualité marchande ou de convenance à un usage particulier), et l'acheteur assume tous les risques quant à la qualité et au rendement des produits. De plus, en cas de défectuosité, l'acheteur devra assumer la totalité des frais de tout entretien ou de toute réparation nécessaire.

Couverture et durée de cette garantie limitée

Les produits, autres que les manteaux et les garnitures de foyer, couverts par cette garantie limitée ont été testés et inspectés avant leur expédition. Sous réserve des dispositions de la présente garantie, Dimplex garantit lesdits produits contre les vices de matériau et de fabrication pendant une période de 2 ans après la date de l'achat initial desdits produits.

Les manteaux et les garnitures de foyer Dimplex couverts par cette garantie limitée ont été testés et inspectés avant leur expédition. Sous réserve des dispositions de la présente garantie, Dimplex garantit lesdits produits contre les vices de matériau et de fabrication pendant une période de 1 an après la date de l'achat initial desdits produits.

La période de garantie limitée de 2 ans pour les produits autres que les manteaux et les garnitures de foyer et la période de garantie limitée de 1 an pour les manteaux et les garnitures de foyer s'appliquent également à toute garantie implicite pouvant exister en vertu des lois applicables. Mais comme certaines juridictions ne permettent pas que des limites soient appliquées à la durée d'une garantie implicite, il se peut que les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas à l'acheteur.

Ce que cette garantie limitée ne couvre pas

Cette garantie limitée ne s'applique pas aux produits qui ont été réparés (sauf par Dimplex ou ses représentants de service autorisés) ou autrement modifiés. Elle ne couvre pas non plus les défauts résultant d'un mauvais usage, d'un usage abusif, d'un accident, de négligence, d'une mauvaise installation, d'une manipulation ou d'un entretien inadéquat, ou de l'utilisation avec une source de courant inadéquate.

Ce que vous devez faire pour vous prévaloir du service dans le cadre de cette garantie limitée

Les défauts doivent être signalés au Service technique de Dimplex en communiquant avec Dimplex au 1-888-DIMPLEX (1-888-346-7539), ou au 1367 Industrial Road, Cambridge, ON, Canada N1R 7G8. Au moment d'appeler Dimplex, ayez à portée de la main une preuve d'achat, ainsi que les numéros de catalogue, de modèle et de série du produit défectueux. Vous devez avoir une preuve d'achat du produit pour vous prévaloir du service dans le cadre de la garantie limitée.

Ce que Dimplex fera en cas de défaut

S'il s'avère qu'un produit ou qu'une pièce couvert par cette garantie limitée présente effectivement un vice de matériau ou de fabrication pendant (i) la période de garantie limitée de 2 ans pour les produits autres que les manteaux et les garnitures de foyer, et (ii) la période de garantie limitée de 1 an pour les manteaux et les garnitures de foyer, vous aurez alors les droits suivants :

- Dimplex pourra, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer sans frais la pièce ou le produit défectueux. Si Dimplex est incapable de réparer ou de remplacer ladite pièce ou ledit produit, ou si la réparation ou le remplacement n'est pas commercialement possible, ou ne peut être fait rapidement, Dimplex pourra, au lieu d'effectuer la réparation ou le remplacement, décider de rembourser le prix d'achat de ladite pièce ou dudit produit.
- Le service sous garantie limitée sera dispensé uniquement par des dépositaires ou agents de service Dimplex autorisés à dispenser des services sous garantie limitée.
- **Pour les produits autres que les manteaux et les garnitures de foyer**, cette garantie limitée de 2 ans donne droit à l'acheteur à des services sous garantie sur place ou à domicile. Par conséquent, Dimplex assumera tous les frais de main-d'oeuvre et de transport liés à la réparation ou au remplacement du produit ou de la pièce, sauf pour ce qui suit : (i) des frais pourraient être facturés pour les coûts engagés pour se rendre au site de l'acheteur où le produit se trouve, si ce site est à plus de 48 km du centre de service le plus près d'un dépositaire ou d'un agent de service de Dimplex; et (ii) l'acheteur est entièrement responsable de dégager l'accès à toutes les pièces du produit susceptibles d'être réparées ou entretenues.
- **Pour les manteaux et garnitures**, cette garantie limitée de 1 an ne donne pas droit à l'acheteur à des services sous garantie sur place ou à domicile. L'acheteur est responsable du retrait et du transport aller-retour du manteau et des garnitures (et de tout produit ou pièce réparé ou remplacé) à la place d'affaires du dépositaire ou de l'agent de service autorisé. Les services sur place ou à domicile pour les manteaux et les garnitures peuvent être fournis à la demande expresse et aux frais de l'acheteur. Les tarifs courants de Dimplex seront facturés pour de tels services. Dimplex ne sera pas tenue responsable des dépenses engagées pour l'installation ou le retrait des manteaux ou des garnitures (ou de tout produit ou pièce de rechange), dont, sans aucune restriction, tous

les frais d'expédition et de transport aller-retour à la place d'affaires du dépositaire ou de l'agent de service autorisé et tous les frais de main-d'œuvre. Par ailleurs, lesdits frais ne sont pas couverts par cette garantie limitée. De tels coûts seront assumés par l'acheteur.

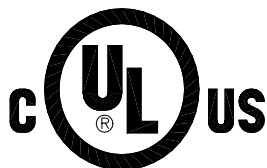
Autres exclusions à la responsabilité de Dimplex et de ses dépositaires et agents de service:

DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE TIERCE PARTIE, EN VERTU D'UN CONTRAT, D'UN ACTE DÉLICTEUX OU SUR TOUTE AUTRE BASE, DE COÛTS, DE PERTES OU DE DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, EXEMPLAIRES OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LA VENTE, DE L'ENTRETIEN, DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT, MÊME SI DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS COÛTS, PERTES OU DOMMAGES, OU SI LESDITS COÛTS, PERTES OU DOMMAGES SONT PRÉVISIBLES. DIMPLEX, SES GESTIONNAIRES, SES ADMINISTRATEURS OU SES AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE COÛTS, DE PERTES OU DE DOMMAGES DIRECTS QUI DÉPASSENT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT.

CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS QUE DES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS AUX DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES SOIENT APPLIQUÉES. IL SE POURRAIT DONC QUE LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS CI-DESSOUS NE S'APPLIQUENT PAS À L'ACHETEUR.

Comment les lois provinciales et d'état s'appliquent

Cette garantie limitée vous confère des droits juridiques précis, et il se peut que vous ayez d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre. Les dispositions de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente de biens ne s'applique pas à cette garantie limitée ou à la vente de produits couverts par cette garantie limitée.



1-888-DIMPLEX
1-888-346-7539

Dimplex®

1367 Industrial Road
Cambridge, Ontario
Canada, N1R 7G8